

## prorogation d'un bail commercial

## Par le fleau, le 06/04/2016 à 16:41

La locataire de mon local commercial m'a adressé par voie d'huissier une demande de renouvellement hors délai (soit 19 ans après la conclusion du bail). Je ne désire pas renouveler le bail mais seulement le proroger. Dois je d'une part répondre que je désire seulement la prolongation du bail et d'autre part, ma réponse doit elle lui parvenir par voie d'huissier?